

LOGEMENT

Paris et Saint-Ouen se donnent la main

«Plus on est de villes, plus on loge.» Un axiome que les municipalités de Paris et Saint-Ouen (93) s'apprêtent à mettre en pratique. Les deux édiles, Bertrand Delanoë (PS) et Jacqueline Rouillon (PCF), signent aujourd'hui un protocole foncier prévoyant la construction conjointe de 1100 logements – dont 60% de logements sociaux – dans le quartier des docks à Saint-Ouen. Cet espace de 100 hectares, qui représente un quart de la superficie de la commune, doit faire l'objet au cours des prochaines années d'un vaste plan de réaménagement urbain avec pour finalité l'édification d'un nouveau quartier. «La Ville de Paris est propriétaire de 10 hectares de ce territoire, explique Pierre Mansat, adjoint de Bertrand Delanoë chargé de Paris Métropole. Plutôt que de vendre ces terrains, nous avons décidé de concevoir un projet en commun avec Saint-Ouen. Ceci répond à une volonté de mutualiser les moyens en matière de logement. C'est en quelque sorte les premiers pas vers un Paris Métropole très concret.» Les premiers coups de pioche devraient être donnés en 2009.